

Les homes suisses à Thessaloniki

Autor(en): **Papadaki, Elefthéria J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **52 (1944)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-972818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Der Matratzenankauf vor dem Nationalrat

In Beantwortung einer von Herrn Nationalrat Schirmer (Aargau) eingereichten Interpellation gab der Vorsteher des Militärdepartementes, Herr Bundesrat Kobelt, in der Sitzung des Nationalrates vom 17. Dezember 1943, eine eingehende sachliche Darstellung des sogenannten Matratzenhandels. Er wies darauf hin, dass infolge des Todes des Matratzenlieferanten und auf Grund der auseinandergelassenen Gutachten eine abschliessende Beurteilung, ob und in welchem Umfang das Rote Kreuz übervorteilt wurde, nicht möglich sei, dass das Rote Kreuz aber sofort alle notwendigen rechtlichen Massnahmen getroffen habe und alle Aussicht vorhanden sei, dass es ohne Schaden davonkomme. Eine vom Militärdepartement veranlasste militärgerichtliche Beweisaufnahme sei zum gleichen Ergebnis gelangt, wie die seinerzeit vom Roten Kreuz eingesetzte neutrale Untersuchungskommission, dass nämlich den Organen des Roten Kreuzes nichts vorzuwerfen sei. Es wäre besser gewesen, seinerzeit Konkurrenzofferten einzuholen und Fachleute der kriegstechnischen Abteilung beizuziehen. Der Rotkreuzchefarzt habe jedoch seither die notwendigen Anordnungen erlassen. Der Fall sei stark aufgebauscht worden. Die Expertisen hätten mehr gekostet, als der ganze Streitwert ausmache. Dem Rotkreuzchefarzt und den übrigen Organen des Roten Kreuzes spreche der Bundesrat sein volles Vertrauen aus.

Ein Antrag auf Diskussion wurde abgelehnt und der Interpellant erklärte sich von der Auskunft als befriedigt.

Les homes suisses à Thessaloniki

Toute société et toute nation fonde ses espérances sur l'enfant. La protection de l'enfant est, sans contredit, l'un des plus gros soucis de la société hellénique d'aujourd'hui. L'enfant doit être bien soigné; il doit être protégé au point de vue moral, afin qu'il ne devienne pas plus tard un être malade de corps et d'esprit, impropre à remplir la mission à laquelle il est destiné. Toutes les manifestations sociales tendant à ce but, doivent, à mon avis, être soutenues financièrement et moralement et ne pas rester dans l'ombre.

La société de Thessaloniki a mis sur pieds, à ce sujet, une œuvre digne d'intérêt. Aussi bien les efforts des soupes enfantines privées comme ceux de la commission centrale, sont arrivés à un résultat positif et satisfaisant à la suite d'efforts déployés par plusieurs membres de notre société.

Mais à côté de l'appui qu'apportent les autorités d'occupation, la Croix-Rouge internationale et nos efforts privés, trois homes suisses fonctionnent à Thessaloniki. Ils sont exclusivement financés par la Croix-Rouge suisse. Ces homes sont situés au dépôt, à la rue Monastiriou et à la rue Catholicon.

Ces homes sont destinés à accueillir, soigner et surveiller les enfants de 2—5 ans qui leur sont confiés pendant la journée. Les enfants proviennent de tous les milieux actuellement en détresse; ils trouvent dans ces institutions un foyer avec tout ce dont ils ont besoin pour leur subsistance et leur développement intellectuel et moral.

Une visite de ces homes nous a permis de nous rendre compte de la grandeur de cette œuvre sociale. Mais jetons un coup d'œil dans un de ces asiles; les enfants qui s'y trouvent passent leur journée selon un programme de vie parfait sous tous les rapports.

Les mères y amènent leurs enfants à 7 h. du matin frais et propres, mais à jeun, un lait leur est immédiatement servi. Aussitôt après, ils se dispersent dans le jardin ou sur la terrasse, jouent, chantent pleins de joie et de rires sous la surveillance de nurses expérimentées.

Avant le repas de midi, les enfants prennent un bain dans la mesure des moyens. La nourriture est très soignée; elle contient les proportions de corps gras nécessaires; elle est accompagnée de raisins secs ou de fromage. Après un repos d'une heure, une bonne collation leur est servie avant leur retour chez leurs parents.

La viande et les fruits ne manquent pas au menu des homes; le lait servi aux enfants est de 150 dramia par jour. La surveillance médicale assure à l'enfant malade, sous-alimenté ou cachectique, les soins nécessaires à chaque cas; l'organisation médicale est pourvue de tout ce qu'il faut pour accomplir sa mission.

Que pourrait-on faire de mieux pour le pauvre enfant grec?

Si l'on songe de quelle manière ces enfants, appartenant tous à des pauvres familles travailleuses, passeraient leur journée, si l'on pense qu'ils auraient erré dans les rues et dans la boue, faute de

soins et de surveillance, on s'imagine à quel point cette œuvre est grande dans les conditions sociales et économiques que nous traversons.

Eleftheria J. Papadaki.

Message aux prisonniers de guerre et internés civils

Par l'entremise de ses délégations auprès des divers Etats belligérants, le Comité International de la Croix-Rouge a fait parvenir, en décembre, aux autorités compétentes, un message destiné aux prisonniers de guerre et aux internés civils. Le Comité International de la Croix-Rouge a demandé que le texte en fût communiqué dans tous les camps et lieux d'internement en même temps qu'il serait diffusé par le moyen de la presse et d'émissions de radio.

Ce message est formulé en ces termes:

«Au moment où va naître la nouvelle année, le Comité International de la Croix-Rouge, ses trois mille collaborateurs à Genève et en Suisse et ses délégués dans le monde entier pensent avec une affectueuse et particulière sollicitude aux prisonniers de guerre, aux internés civils de toutes les nationalités comme aussi à leurs familles. Le Comité International de la Croix-Rouge, et ceux qui travaillent avec lui expriment à tous leur chaleuruse et fidèle sympathie, en même temps que leurs vœux les plus cordiaux pour 1944. L'Institution de Genève, fidèle dans l'avenir comme par le passé à l'idéal de la Croix-Rouge continuera de vouer toutes ses forces à atténuer la détresse engendrée par la guerre».

Le Comité International de la Croix-Rouge ne s'est d'ailleurs pas borné à envoyer ce message. Comme chaque année, il a assuré la transmission dans les camps d'innombrables colis de Noël préparés par les Croix-Rouges allemande, américaine, britannique, canadienne et française à l'intention de leurs nationaux. Les prisonniers de guerre belges, polonais, yougoslaves, grecs, norvégiens et hollandais ont également bénéficié d'envois spéciaux. Au cours des mois de novembre et décembre, le Comité International de la Croix-Rouge a acheminé environ 900 wagons de colis de Noël aux prisonniers alliés en Allemagne.

Le gouvernement allemand, de son côté, a fait expédier un don de Noël en nature comprenant 725 tonnes de marchandises, ainsi qu'un don en argent de la part du Chancelier allemand en faveur de la communauté des prisonniers dans chaque camp. Ce don permettra d'organiser des fêtes et des repas de Noël, de procéder à l'achat d'objets de sports, et d'instruments de musique et d'organiser les loisirs en général.

Nachrichten über die weiblichen Bereitschaftseinheiten des Slowakischen Roten Kreuzes

Versicherung der Hilfsschwestern.

Bei Ausübung ihres Dienstes sind die Hilfsschwestern leicht Verletzungen aller Art ausgesetzt. Um in Versicherungsfragen Erfahrungen zu sammeln, hat das Slowakische Rote Kreuz beschlossen, vorläufig aus jeder Bereitschaftseinheit einige Hilfsschwestern gegen Unfall zu versichern.

*

Das Slowakische Rote Kreuz stellt seine Hilfsschwestern, solange es sie nicht für eigene Aufgaben benötigt, auch dem zivilen Luftschutz zur Verfügung.

*

Die weiblichen Bereitschaftseinheiten des Slowakischen Roten Kreuzes wurden mit der Organisation des Blutspendedienstes beauftragt. Sie werben ausserdem überall für eine richtige Volkshygiene und haben zu diesem Zweck einen Vortragsdienst organisiert, der das ganze Land erfasst.

*

Die Mitglieder der Bereitschaftseinheiten sind verpflichtet, das Kochen gründlich zu erlernen. Ebenso werden sie auch mit allen Hausarbeiten vertraut gemacht, so dass sie jederzeit eine Kantine, ein Kinderheim oder irgendeinen Gemeinschaftshaushalt zu führen vermögen. Daneben erhalten sie soldatische Schulung, erlernen das Kartenlesen und — vor allem — die Erste Hilfe und die Technik der künstlichen Atmung. Die regelmässig durchgeführten Wiederholungskurse geben ihnen Gelegenheit, ihre Kenntnisse ständig zu erweitern.